

Compte-rendu du conseil d'école du Lundi 15 juin 2015

Etaient présents :

Inspection éducation nationale : Excusée : Mme Neplaz

DDEN : Mr Fritz, Excusé

Municipalité : Mr Nicolas, Mr Josse

Excusé : Mr Quintard.

Centre de loisirs

Me Oges

ATSEM maternelle : Mmes Kozik, Hercé Excusée : Me Garrigou

Enseignants Elémentaire :

Monsieur Fortant (CE1), Mmes Bernaud (CEP), Le Doaré (CE2/M1), Boullard (CE2),

Leblanc (CM1/CM2), Bodénant (CP/CM2)

Excusée : Me Cardon,

Enseignants Maternelle :

Mmes Catinot (PS), Mme Mimouni Moinard (MS/GS), Mme Badoux (MS/GS)

Parents : Titulaires élém : Mmes Béjeau, Righélé, Stupnicki, Vieira Reis, Hamelin

Parents : Suppléants :

Parents : Titulaires maternelle : Mr Millet, Mme Walraeve,

Parents : Suppléants : Mmes Boutan

Parents excusés : Mmes De Oliveira, Raulin

.....

1) **Désignation du secrétaire de séance** : Mr Fortant, Me Catinot

2) **Bilan PROE 2014-2015 et perspectives 2015-2016:**

En élémentaire : Les actions 1 et 2 du PROE ont permis de poursuivre le travail sur l'orthographe, le vocabulaire et les problèmes. Ces domaines choisis correspondent aux difficultés les plus souvent rencontrées par les enfants et révélées par les évaluations dans les classes. Les évaluations de CE1 de cette année confirment d'ailleurs ce constat. Les enseignants devront poursuivre leur action de renforcement des compétences en orthographe grammaticale avec en particulier la notion d'accord dans le GN et d'accord sujet-verbe. On constate aussi une relative pauvreté du vocabulaire. Afin d'améliorer et d'enrichir le vocabulaire chez les enfants les enseignants aborderont le vocabulaire en menant un travail qui s'appuiera sur l'observation et la description d'images. Le but est d'établir un lexique plus important que les enfants pourront réinvestir dans les productions d'écrits. En mathématiques c'est le travail sur la résolution de problèmes qui sera maintenu. Des progrès ont été réalisés. Un travail sur la démarche de résolution et sur les calculs sera poursuivi. Les enseignants souhaitent évaluer les problèmes selon 3 critères : La démarche, les calculs et la présentation.

L'action 3 du PROE de cette année sur les valeurs humanistes était centrée sur le thème de la Grande Guerre 14-18. Ce travail a fédéré tous les enseignants qui ont abordé ce thème de manière transversale, interdisciplinaire. Les objectifs visés ont été atteints. Les enfants se sont montrés intéressés par ce moment de notre histoire Nationale. Une participation importante des enfants aux cérémonies du 11 novembre, une visite du musée de la Grande Guerre de Meaux, des recherches sur la reconstitution d'un itinéraire de poilus, des productions en arts plastiques, l'étude de textes littéraires ainsi que d'autres approches ont mobilisé enseignants et enfants une grande partie de l'année. Ce thème ne sera pas reconduit l'année prochaine mais remplacé par une action culturelle sur le thème du détournement en arts et littérature. Une demande d'intervenant en musique avec un professionnel Dumist du conservatoire de Ballancourt a été adressée en Mairie. Ce partenariat permettra de travailler la notion de détournement en chant. Mr Nicolas fera passer cette demande au prochain conseil municipal.

Les classes de CP et CE1 ont mené cette année un travail de liaison avec les PS et MS/GS. A partir de contes de la littérature de jeunesse, les rencontres inter classes ont permis la réalisation de productions artistiques. Les enfants de l'école élémentaire ont aidé les petits de la maternelle à réaliser les illustrations des contes traditionnels de la littérature de jeunesse.

Enfin la dernière action du PROE est centrée sur l'aide des enfants dans les apprentissages avec l'organisation des APC sur le temps du midi (2x 45 min). Au total 92 enfants ont pu bénéficier de ces aides de manière ponctuelle ou plus durable. Ce dispositif sera reconduit l'année prochaine.

En maternelle : Action 1 (se repérer dans le temps, travailler sur le vocabulaire spatio-temporel, découvrir le vivant et les objets) : Les élèves se repèrent mieux dans le temps. Les grandes sections qui ont profité des 3 années du projet se repèrent aisément dans la semaine, voire dans l'année. La notion de passé et de futur est mieux appréhendée par les enfants, c'est pourquoi nous poursuivrons les principales actions entreprises. Les 4 années de l'action nous ont permis de proposer des outils et des supports pertinents aux élèves.

Action 2 (Mise en place d'un parcours civique de l'élève constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements pour favoriser une entrée efficace et constructive dans le vie sociale) : Le bilan général est contrasté. La poursuite du tableau de comportement dans les classes de MS/GS a eu un effet très positif pour les enfants et les familles. Ce dispositif sera certainement mis en place dès la petite section l'année prochaine. Le suivi individuel, noté dans le cahier chaque fin de semaine, est lourd à gérer pour les enseignantes mais sera poursuivi l'année prochaine. Nous constatons dès la petite section une augmentation d'actes de violence, de refus de l'autorité, de réactions disproportionnées face à la frustration et aux interdits. Les effectifs très importants dans les classes et la semaine de 5 journées travaillées amplifient ce phénomène. Les enfants sont extrêmement fatigués et énervés. Le respect en général face aux adultes, avec le matériel, les locaux, et face au rangement reste en axe prioritaire.

Action 4, commune avec l'école élémentaire (Réalizations de productions plastiques pour des expositions, Echange des techniques entre les enseignants de cycle pour favoriser un lien) : Le bilan de l'action a montré un réel travail en équipe permettant de faire progresser efficacement les élèves dans cette sensibilisation à l'art à travers des réalisations plastiques ou littéraires. Les élèves participent volontiers aux rencontres avec les CP et CE1. Aux activités, ils sont plus attentifs et s'expriment plus facilement de manière individuelle. Les échanges entre enseignants sur les pratiques artistiques ont été très positifs car les enfants se sont beaucoup investis et les réalisations sont superbes. La dernière année du projet était axée sur l'art et les contes et ce fut une belle réussite. Le mélange des deux MS/GS sur certaines phases du projet et les séances de travail entre les PS et les CE1 ont permis de mener une réflexion commune aboutissant à une fresque, des affichages individuels et collectifs, un livre personnel ou des tableaux illustrant un conte. Le bilan et le ressenti général est très positif malgré la densité de l'organisation et un investissement des équipes et des enfants sur toutes l'année.

Perspectives pour le POE 2015/2018 en maternelle

- a) Poursuite du travail sur la mise en place d'un parcours civique de l'élève constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements pour favoriser une entrée efficace et constructive dans le vie sociale. Travail autour de jeux mathématiques (réalisation et échanges interclasses).
- b) Travail sur la topologie et le repérage dans l'espace.
- c) Le détournement en art et en littérature (axe commun avec l'élémentaire): Les contes détournés dans la littérature de jeunesse, associer des images/ des photos coupées en morceaux (corps + tête), détourner des objets des utilisations classiques, travail sur les surréalistes (étude d'œuvres), recycler des objets....
- d) Aide personnalisée : reconduite les midis de 11h30 à 12h00, 3 jours par semaine.

Les sorties de l'année prochaine ne sont pas encore programmées. Des sorties USEP seront normalement organisées. Les écoles font en sorte de prévoir les sorties en fonction des actions inscrites dans le PROE. Madame Hamelin et Monsieur Millet font part au conseil de certains problèmes constatés cette année durant les sorties scolaires : Retard des cars empiétant ainsi sur la durée de la visite du salon du livre de Saint Germain les Arpajon. Retour à l'école retardé pour les classes de maternelle en sortie avec l' USEP. Mme Catinot explique les raisons de ce retard. Ce retard découle de l'organisation des rencontres avec l'USEP ; Le début des activités a été décalé afin de pallier aux retards des autres écoles sur le site. A notre retour, les enfants ont été accueillis normalement à la cantine où ils ont eu le temps nécessaire pour déjeuner, le coucher pour la sieste a été bien évidemment décalé.

Intervenants à l'école : L'école élémentaire souhaite reconduire des partenariats avec le club de judo et le club de tennis de Vert le Grand. Une demande sera adressée aux présidents de ces clubs à la rentrée prochaine.

Apprentissage du Portugais : L'inspection académique a fait parvenir une enquête sur l'apprentissage des langues et cultures d'origine. Certains parents ont répondu à cette enquête. L'inspection académique recense les besoins sur l'ensemble du département et choisit d'affecter dans certains secteurs géographiques, où la demande est importante, des professeurs qui sont mis à disposition par les ambassades. Nous n'avons pour l'instant aucun retour sur les demandes qui ont été adressées à l'administration.

En maternelle : une demande d'intervenant judo sera déposée à la rentrée pour l'année prochaine.

3) Aides aux enfants en difficultés : Présence d'AVS

L'aide des enfants en difficultés est variée. Il y a en premier l'aide individualisée que l'enseignant peut mener pour certains enfants avec un allègement des tâches de travail. Il y a également des aides spécifiques apportées par le RASED de Lardy qui est composé d'enseignants spécialisés et d'un psychologue scolaire. Enfin il y a la présence d'un AVS pour les enfants qui ont un handicap reconnu par la maison du handicap (MDPH). La dernière aide apportée à ces enfants c'est la relation complémentaire enseignant-parents. Les parents d'élèves demandent des informations sur le rôle des AVS. - L'AVS est une personne recrutée par l'éducation Nationale pour apporter une aide spécifique selon le handicap. Elle travaille en coordination avec l'enseignant selon des objectifs arrêtés par l'enseignant. L'AVS est présent en classe mais aussi dans les sorties scolaires. Il a un contrat à durée limitée reconductible parfois. Cette année 3 enfants en élémentaire bénéficient de l'aide d'AVS.

En maternelle : Nous avons cette année une AVS pour un enfant de petite section, elle suivra cet élève lors de son passage en classe de MS.

4) Suivi du projet de Conseil municipal d'enfants (CME)

Le projet de CME se met progressivement en place. Des réunions ont permis d'arrêter les objectifs, un calendrier et les modalités de la première élection qui se déroulera en octobre prochain. Mr Josse est venu dans les classes de CE1, CE2, CM1 le 11 juin afin de présenter le projet. Seuls des enfants de CM1 et CM2 composeront ce conseil. Les électeurs seront les enfants scolarisés en CE2, CM1 et CM2. Les élèves candidats devront déposer leur candidature avant le 11 septembre 2015. Les 1ères élections se dérouleront le 13 octobre 2015.

5) Structure de l'école à la rentrée de septembre.

En élémentaire : 152 enfants sont attendus pour la rentrée : 28CP, 29 CE1, 30 CE2, 32 CM1 et 33 CM2. Les effectifs sont répartis sur 6 classes. 1 classe de CP, 1 classe de CE1, 1 classe de CE1/CM2, 1 classe de CE2, 1 classe de CM1 et une classe de CM1/CM2. Cette structure provisoire peut être modifiée en fonction des dernières inscriptions avant les vacances.

En maternelle : 87 enfants sont attendus, effectif très chargé qui ne permet pas une ouverture de classe, le seuil étant à 93 enfants sur l'école.

3 classes avec 3 enseignantes à temps plein :

PS avec Mme Catinot : 29 enfants

MS/GS avec Mme Badoux : 29 enfants (15 GS et 14 MS)

MS/GS avec Mme Mimouni-Moinard : 29 enfants (13 GS et 16 MS)

Affichages définitifs des classes les derniers jours d'école.

6) Absentéisme : Les enfants sont soumis à l'obligation scolaire de 6 à 16 ans. C'est dans ce cadre précis que le service de la Vie Scolaire envoie un courrier de rappel à l'obligation scolaire adressé aux familles des élèves absentéistes.

Conformément au règlement-type des écoles maternelles et élémentaires du département de l'Essonne, l'inscription à l'école maternelle implique l'engagement pour la famille d'une fréquentation régulière et l'obligation pour chaque élève de participation à toutes les activités organisées par l'école. Cette

régularité est souhaitable pour le développement de la personnalité de l'enfant. Les enfants accueillis à l'école maternelle doivent être dans un état de santé et de propreté compatible avec les exigences de la scolarisation.

En cas d'absences non justifiées, ou pour lesquelles il y a un doute sur la légitimité du motif, un dialogue devra s'établir entre le directeur, l'enseignant et les parents dans une relation de confiance en vue de rechercher des solutions. En cas de persistance du défaut d'assiduité, un signalement à la DSDEN doit être effectué par le directeur dès qu'un élève a manqué la classe, sans motif légitime, ni excuse valable, au moins 4 $\frac{1}{2}$ journées dans le mois.

Cette année on note un absentéisme plus important concentré sur les mercredis et fin de semaine. Il est rappelé que l'école n'autorise pas les absences sur le temps scolaire pour des raisons de convenances personnelles comme un départ en vacances. Les enseignants regrettent que de plus en plus de parents s'autorisent à faire manquer les enfants pour ces raisons. Ces absences sont préjudiciables à l'enfant et à l'organisation du travail pédagogique. D'autre-part les motifs d'absences justifiés sont obligatoirement adressés à l'enseignant par un écrit.

A l'école maternelle, toutes les absences doivent être signalées par les familles soit par un appel téléphonique avant le début des classes, soit par un mot d'excuse qui sera apporté à l'enseignant dès le retour à l'école de l'enfant. L'école maternelle est un lieu d'apprentissage dont l'objectif général est de développer toute les possibilités de l'enfant, afin de permettre de former sa personnalité et de lui donner les meilleures chances de réussite à l'école élémentaire.

Mme Catinot souligne le fait qu'il y a de plus en plus d'enfants qui arrivent à l'école avec leur petit déjeuner à terminer. Nous demandons aux familles de prendre le temps nécessaire le matin avec les enfants afin qu'ils puissent avoir un petit déjeuner au calme et ainsi être dans de bonnes conditions pour toute une journée d'école.

- 7) **Moyens de communication.** Suite à la demande faite par les parents d'avoir une boîte à lettres située à l'extérieur de l'école, Mr Fortant précise qu'il a donné un avis favorable à cette demande et qu'il a adressé un courrier à Monsieur le Maire pour que le nécessaire soit fait. Les parents souhaitent aussi l'installation d'un panneau d'affichage à l'extérieur de l'école réservé aux associations de parents élus au conseil d'école. Mr Nicolas demande aux parents d'adresser un courrier en mairie
- 8) **Plan Vigipirate.** Le plan Vigipirate est toujours en vigueur. Il fixe les limites aux sorties scolaires. Il prévoit des mesures de vigilance et de surveillance des accès aux établissements scolaires.
- 9) **Cantine / Temps périscolaire.** Les parents élus rapportent des remarques de parents concernant la qualité de la restauration scolaire et le fonctionnement.
Mr Nicolas précise qu'il a transmis ces remarques au prestataire de la restauration scolaire. Celle-ci a répondu que des vérifications ont été faites et que le nettoyage est conforme à la réglementation. Les parents s'interrogent sur la qualité et les quantités servies. Mr Nicolas répond que les quantités sont définies selon un cahier des charges et qu'elles y sont conformes. Mme Ogès confirme que les quantités sont suffisantes et fait remarquer que malgré la qualité des menus beaucoup d'enfants ne finissent jamais leur assiette.
Les enseignants précisent qu'ils n'ont pas noté dernièrement une dégradation de l'hygiène. D'une manière générale les repas restent meilleurs que ceux de l'ancien prestataire. Ils souhaitent cependant moins de plats cuisinés dans la friture (beignets de légumes, produits avec panure). Quant aux quantités servies ils constatent qu'elles sont suffisantes.
Les activités périscolaires (NAP) seront reconduites l'année prochaine les mardis et vendredis de 15h à 16h30. Les groupes tourneront sur les activités durant 5 périodes (de vacances à vacances.) Les effectifs par groupe sont au maximum de 14 enfants en maternelle et 18 en élémentaire. Des demandes ont été faites auprès des associations pour poursuivre leur engagement. L'activité en BCD ne sera pas

reconduite. Le bilan de l'année est positif. Mme Hamelin fait part au conseil qu'elle a été satisfaite de la manière dont la mairie a su mettre en place les activités périscolaires pour cette 1^{ère} année.

Mr Nicolas informe que la municipalité étudie la manière de présenter aux parents à la rentrée les noms des animateurs et les contenus des activités périscolaires.

De nouveaux règlements de toutes les activités périscolaires ont été élaborés en commission scolaire. Ils prévoient notamment des pénalités financières pour les familles qui oublieraient d'inscrire ou de désinscrire les enfants aux différents services municipaux : cantine, étude, centre de loisirs. Ces mesures font suite à un manque de sérieux de parents qui oublient de faire les démarches d'inscription ou d'annulation en mairie. Ces règlements seront votés prochainement en conseil municipal.

Mr Nicolas informe qu'il est possible de payer la garderie avec les chèques CESU.

- 10) Le rapport national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignements a été transmis par Mr Fritz (DDEN) en Mairie et à l'école. Dans ce rapport on préconise un second lavage des toilettes dans la journée. Mr Fortant fait part de la persistance d'odeurs désagréables dans les toilettes et demande à la mairie d'étudier les actions possibles à mettre en œuvre pour améliorer le nettoyage des sanitaires (Vérification des canalisations, nettoyage complet des sanitaires à chaque vacances, un deuxième nettoyage durant la pause méridienne). Madame Hamelin fait remarquer que ce sujet a déjà été abordé maintes fois dans le passé et qu'aucune réponse valable n'a été apportée. Ce problème pourrait être résolu par une action conjointe ciblée sur un volet éducatif (parents), pédagogique (enseignants) et financier (municipalité).

11) Réponses aux questions relevées dans le retour du questionnaire adressé aux parents.

- ✓ Pour des raisons de proximité, de sécurité et administrative les cars doivent stationner non pas à la Z.A mais au parking situé près de l'école.
- ✓ Il est rappelé que l'étude est une étude surveillée et non dirigée. On ne peut donc pas exiger que tout le travail soit fait sur le temps d'étude même s'il semble souhaitable que les enfants reviennent à la maison en ayant fini leur travail.
- ✓ Les enseignants d'élémentaire donnent un avis défavorable à la demande faite par des parents de rentrer dans les classes avec leur enfant le jour de la rentrée. Les parents sont cependant autorisés à pénétrer dans la cour de l'école et à y rester avec leur enfant jusqu'à 8h30. La rentrée des classes se prépare avant les grandes vacances. Les enfants de GS sont accueillis dans les classes de CP une journée en juin. Les parents doivent aussi jouer un rôle dans la préparation de la rentrée avec leur enfant afin de les rassurer.
- ✓ Le choix de l'équipe enseignante de répartir les enfants de CP sur 2 classes (CP et CP/CM2) à la rentrée scolaire 2014-2015 s'est avéré justifié. Ce choix a été pris en concertation avec les enseignantes de maternelle. Madame Bernaud a mis en œuvre les moyens pédagogiques nécessaires pour développer les compétences de chaque enfant malgré un certain nombre d'enfants au comportement difficile.
- ✓ Les parents font part à nouveau à la municipalité leur souhait de voir la police municipale verbaliser plus souvent les stationnements dangereux et réprimander les incivilités aux abords de l'école.

Les secrétaires et présidents de séance : Me Catinot, Mr Fortant

Compte -rendu proposé à la relecture à madame Righélé et madame Béjeau.

.....